



E O G

K a z e t e n n d i a b a r z h
L e s g h i m e n t s a n o u s a o t r s
L e b u l l e t i n i n t e r n e

DANS CE NUMÉRO

planète



culture



méthanisation

tournée du cochon



SEPTEMBRE
OCTOBRE
2023
N° 26

EDIT'EAU



Le plan déchets, histoire d'un échec annoncé

Arnaud Clugery, directeur et porte-parole

Une fois de plus, je constate que l'in-compétence, en deux mots, des pouvoirs publics, nuit à la nature et à la démocratie. Nous en avons déjà des exemples dans le monde agricole. Cette fois, il est question du Plan régional de prévention et de gestion des déchets, un outil de planification ayant vocation à atteindre les objectifs nationaux via l'adoption de mesures concrètes.

En 2017, à l'initiative de la Région, compétente sur ce dossier, Eau & rivières a œuvré dans de multiples ateliers et groupes de travail, afin de bien appréhender les enjeux, les acteurs et les moyens permettant de prévenir et gérer au mieux tous les déchets.

Malgré cela, lors de l'enquête publique en décembre 2020, nous partageons nos craintes d'une absence totale de prescriptivité. Pourtant, quelques mois plus tard, aucune action contraignante n'a été écrite dans le Plan. Le président de Région Loïg Chesnay-Girard et son vice-président à l'environnement de l'époque, Thierry Burlot, nous affirmaient vouloir privilégier "la méthode bretonne" ou "fonctionnement traditionnel des acteurs bretons".

“Trois ans de perdus pour la planète“

En juillet 2020, Eau et Rivières de Bretagne et ses associations partenaires ont donc déposé un recours devant le juge administratif. Ce qui n'a pas beaucoup plu au pouvoir en place à la Région.

Après trois années d'échanges de mémoires contradictoires, l'audience de jugement s'est tenue ce 7 septembre. Le rapporteur public a donné raison à notre association réclamant « l'annulation partielle » du plan. Décision le 21 septembre...

La fameuse méthode bretonne a fait perdre trois ans à un plan de réduction qui se révèle inefficace. Elle décourage ceux qui acceptent les principes de la démocratie environnementale et de la fastidieuse concertation, prenant le risque de les pousser vers des méthodes plus radicales. Mais au-delà, renvoyer à la justice l'impérieuse nécessité d'appliquer les lois de la République qui protègent les citoyens, c'est en partie faire perdre confiance dans l'action publique et prendre le risque d'éloigner un peu plus les électeurs des urnes.



JOURNÉES TECHNIQUES

La vie du sol, réserve d'eau : COMPLET !

La journée technique du 26 septembre sur la vie du sol est complète et les inscriptions sont closes.

La gestion des cours d'eau : réparer les rivières !

Restaurer les rivières : le mardi 10 octobre 2023 à Pacé (35), avec sortie terrain et interventions de Florian Guerineau de la fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine, Christophe Piscart de l'université de Rennes et Michel Fournier de l'université de Clermont.

Réservation obligatoire : anouck.bonjean@eau-et-rivieres.org

MÉCÉNAT - RENCONTRES POUR LA PLANÈTE

L'événement incontournable de la philanthropie environnementale

Depuis 8 ans, se tiennent chaque année à Paris les Rencontres pour la Planète organisées par l'organisation 1 % for the planet. Cet événement est l'occasion pour les associations environnementales de présenter leur projet directement aux mécènes engagés.

En 2022, 936 000 € qui ont été reversés aux associations en deux jours !

Pour cette 8ème édition qui aura lieu le 10 et 11 octobre, le projet des Atlas culturels des fleuves porté par Eau & Rivières de Bretagne et ses partenaires a été sélectionné parmi les 150 projets déposés !

The graphic features a circular logo on the left with the text 'LES RENCONTRES POUR LA Planète'. To the right, a white bar contains '1€ DONNÉ' and '2€ REVERSÉS'. Below this, text reads: 'NOUS PARTICIPONS AUX RENCONTRES POUR LA PLANÈTE. POUR L'OCCASION, 1% FOR THE PLANET DOUBLE VOS DONNÉS POUR NOTRE PROJET.' The '1% FOR THE PLANET' logo is in the bottom right corner.

Vous aussi, soutenez les atlas culturels des rivières

Au cours de l'événement, l'association Eau & Rivières présentera le projet des Atlas devant plus de 200 mécènes et en direct sur Facebook et LinkedIn.

En plus de cet événement, nous vous invitons également à soutenir ce projet d'atlas culturels. Et quelle chance, le 1 % pour la planète double vos dons ! Si vous donnez 10 €, la fondation donne également 10 €.

[Pour nous aider, c'est par ici](#)

Vous pouvez partager ce lien courriel à un maximum de personnes et relayer l'information dans vos réseaux.



EAU & CULTURE

Un été bien rempli côté Atlas

Les quatre projets d'Atlas des rivières, lancés au printemps et soutenus financièrement par la Région Bretagne et l'Office français de la biodiversité, ont mis en œuvre des actions. Plusieurs "causeries" et "traversées" ont ainsi été menées autour de Redon, sur le Scorff et la rade de Lorient, sur le petit fleuve côtier du Lopic en baie de Douarnenez ainsi que sur le Léguer. Celui sur le Belon se poursuit aussi.

Chaque projet, chaque territoire avançant à son rythme, les états d'avancement sont bien différents. Ainsi le territoire marais de Vilaine présentera une première restitution de son travail dès le samedi 23 septembre, tandis que le projet Léguer prendra son envol plus tardivement.

Tous disposeront très bientôt d'un site web pour donner plus de visibilité aux collectages de terrain. Ces sites disposeront d'ailleurs dès cet automne d'un portail sur lequel il sera possible de visiter chacun des projets.

Côté Eau et rivières, son rôle de coordinateur de projet à l'échelle régionale va se trouver facilité très prochainement, par le recrutement d'un-e chargé-e de mission Eau et culture.

Antoine Lauginie et Arnaud Clugery



Eau & Rivières reçoit le prix de la Gorsedd, fraternité des druides

Le 16 juillet dernier se tenait à Crac'h la cérémonie annuelle de la Gorsedd. La Gorsedd, fraternité des druides et bardes de Bretagne, sous la présidence de son président Per Vari Kerloc'h, accueillait des délégations d'outre Manche, rendait hommage à ses morts, appelait à la paix et dans un rituel bien ordonné procédait à l'ordination des nouveaux druides avant de terminer par un partage du gui.

Comme tous les ans lors de cette cérémonie, la Gorsedd décerne des prix à des personnes, associations ou structures ayant travaillé favorablement pour la Bretagne.

C'est donc à cette occasion qu'Eau et rivières de Bretagne s'est vu remettre ce prix auprès de ses représentants, Alain Bonnet et Pierre Loisel tous les deux administrateurs en Morbihan.

Nous n'avons pas manqué de rappeler lors des remerciements que nous étions signataires de la charte Ya d'ar brezhoneg et que nous animions des séjours nature pour les écoles Diwan.





ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

“En octobre, Tous dehors “

L'évènement “En octobre, Tous dehors !”, organisé par le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB), se déroulera du 1er au 31 octobre. Petit·e·s et grand·e·s sont invité·e·s à venir découvrir les bienfaits de la nature lors d'animations locales. Cette manifestation d'ampleur régionale permet de mettre en lumière les structures proposant des activités nature (gratuites ou payantes) pour le grand public en Bretagne".

A vos agendas et hop, Tou.te.s dehors !

[Plus d'infos en cliquant ici.](#)



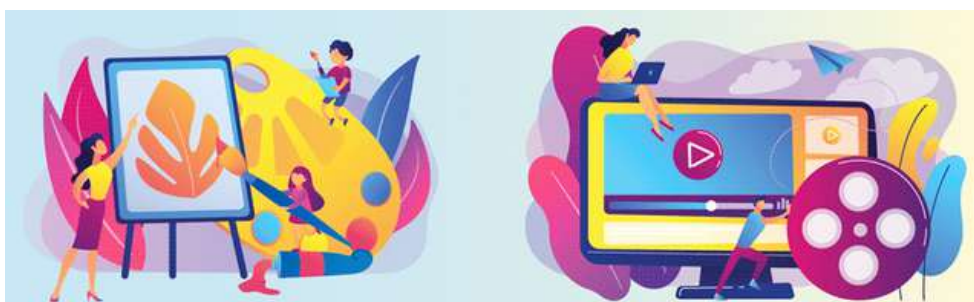
L'Agence de l'eau renouvelle son concours d'affiches et vidéo sur l'eau

Le concours d'affiches et vidéos « Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain » est renouvelé pour 2024. Jusqu'au 23 décembre 2023, les établissements scolaires du bassin Loire-Bretagne, de la maternelle au lycée, sont invités à envoyer leurs projets d'affiches et/ou vidéos.

Le concours d'affiches et vidéos invite les élèves à mener une réflexion sur les enjeux de l'eau, et à réaliser une affiche ou une vidéo qui illustrera les effets (sécheresse, inondations) du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques (rivières, marais, tourbières, étangs, estuaires, ou le littoral) et les solutions possibles pour les préserver.

Les lauréats verront leur(s) projet(s) devenir l'affiche et/ou le film 2024 qui célébrera la journée mondiale de l'eau. Les projets lauréats seront diffusés, pour le 22 mars, à tous les établissements scolaires du bassin Loire-Bretagne, et mis en valeur sur les sites et réseaux sociaux, de l'agence de l'eau et de ses partenaires. Les lauréats seront félicités et récompensés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. À ce titre, une remise officielle aura lieu dans le ou les établissements lauréats. La classe lauréate se verra offrir, en fin d'année scolaire, une sortie pédagogique sur l'eau et les milieux aquatiques, encadrée par une association d'éducation à l'environnement, habilitée et agréementée par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Toutes les informations relatives au concours sont disponibles sur le site de l'agence de l'eau : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/evenements/concours-affiches-et-vidéos-il-y-a-de-la-vie-dans-leau/lancement-du-concours.html>





MER & LITTORAL

Il aura suffi d'une pluie...

Le 22 juin dernier, Eau & Rivières de Bretagne faisait condamner l'ARS Bretagne à revoir les classements de toutes les plages de Bretagne depuis 2016, sous deux mois... Nous y sommes. L'ARS s'était permise de « tripatouiller » les classements pour les rendre plus présentables.

En effet, l'ARS avait la fâcheuse habitude d'enlever des résultats mauvais pendant les trop nombreuses fermetures dites « préventives » de mairies littorales complaisantes. Et cette manœuvre a laissé croire que la situation s'améliorerait considérablement alors que, d'un autre côté, les fermetures de plages sont de plus en plus fréquentes.

Bien souvent les élus locaux, trop proches du lobby agro-industriel, mettent eux aussi tout en œuvre pour détourner l'attention des causes réelles de ces pollutions bactériennes, quitte à décider des dépenses payées par les consommateurs d'eau potable que nous sommes pour éviter ces accidents. Tout est cause de ces fameuses contaminations bactériennes : ce sont les goélands, les chiens, les assainissements individuels des vacanciers et même, depuis peu, les ragondins ! Mais les cochons dont on épand le lisier sur les champs, jamais.

C'est vrai que la Bretagne est infestée de ragondins... surtout quand il pleut.

Et oui ! Car c'est bien la pluie qui est le paramètre déclencheur. Attention, il ne pleut pas des bactéries bien sûr. Il suffit d'une forte pluie pour que le film bactérien à la surface des champs se décroche et rejoigne les rivières. Ce flux de bactéries rejoint rapidement la plage et génère les pollutions. Heureusement pour les autorités, l'ARS n'en capte qu'une infime partie car il ne pleut pas si souvent et qu'elle ne se déplace qu'une fois par semaine environ. C'est précisément ce qui s'est passé début août dernier. C'était l'effet des pluies du 4 août... Mais il serait très intéressant de regarder les résultats des analyses après les pluies d'intensité équivalente du 31 juillet, du 1er et 2 août.

[Le Télégramme s'est rendu compte que 44 plages bretonnes étaient interdites à la baignade simultanément.](#)

Vers qui s'est tourné le journaliste ? Vers Eau & Rivières bien sûr. Puisque notre association est devenue la référence en la matière, le journal nous a appelés pour en savoir plus. Suite à cet article, c'est toute la presse régionale et nationale qui nous a sollicités... Directs TV, reportages, articles etc. Une pluie de sollicitations ! Sans *Escherichia coli* ! Il aura donc suffi d'une pluie pour lever un moment le voile sur un sujet que beaucoup essaient de glisser sous le tapis !



Laurent Le Berre et Jean-Yves Piriou



MER & LITTORAL

Érosion côtière : 93 communes bretonnes dans le plan national

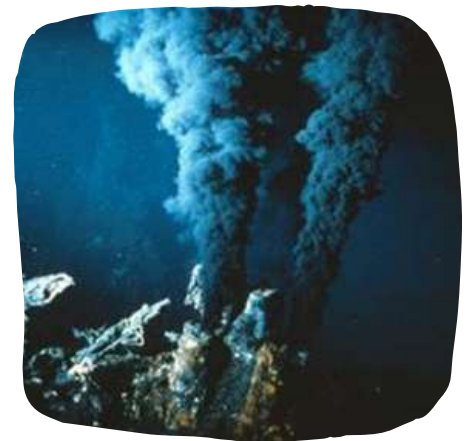
Une ordonnance d'État du 6 avril 2022 demandait aux communes littorales de bien vouloir adhérer à une démarche d'adaptation de leur politique d'urbanisme aux perspectives d'érosion côtière. Basée sur le volontariat, ce sont 41 communes bretonnes qui se sont portées volontaires en 2022 et 52 autres les ont rejointes en 2023 par notification du décret n°2023-698 du 31 juillet 2023. L'État va leur financer 80 % des études nécessaires pour analyser des prospectives cartographiques d'érosion côtière sur leur territoire aux horizons 30 ans et 100 ans.

Les zones côtières qui sont susceptibles d'être submergées à l'horizon 30 ans verront une interdiction de construction dans ces zones. Celles qui le seront à l'horizon 100 ans resteront encore constructibles (malheureusement !) mais la déconstruction pourra être imposée dès que la menace sera jugée irrémédiable. Dans chaque cas, le propriétaire et le locataire seront informés des obligations ou des menaces. On peut penser que de nombreux Scot littoraux et PLUI devront être révisés pour s'adapter à ces nouvelles règles dans les années prochaines.

Jean-Yves Piriou

Pas de permis d'exploiter les grands fonds, mais pas encore de moratoire

Le 29 juillet dernier, l'Autorité internationale des fonds marins n'a heureusement pas délivré de feu vert pour les industriels mais pas de moratoire non plus. Les ONG ont conduit un fort combat citoyen (demandes de moratoire, actions médias, pétitions et tribunes dont une signée par le mouvement FNE y compris par Eau & Rivières de Bretagne). Nous pouvons saluer le fait qu'un nombre croissant d'États (dont la France) se prononcent en faveur d'une pause sur l'extraction minière des fonds marins.



Le danger est que si l'exploitation minière commençait dans les grands fonds, elle se réaliserait sans règles ni régulations (code minier), et alors que les connaissances scientifiques relatives aux grands fonds marins et aux incidences de l'exploitation minière sont loin d'être suffisantes pour permettre une prise de décision fondée sur des données probantes. La mission scientifique MoMarsat a ainsi démontré que la résilience de ces milieux est très faible. Après avoir expérimenté le retrait d'espèces sur quelques cadrats de quelques centimètres carrés, 5 ans après les espèces ne sont toujours pas revenues. Cette menace non écartée peut être regardée de manière très cynique. En effet, alors même que l'ONU vient d'adopter un traité pour la protection de la haute mer, censé protéger ces espaces si précieux, comment l'exploitation des grands fonds serait-elle autorisée ?

Dès aujourd'hui, une entreprise peut demander à l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) une licence provisoire d'exploitation commerciale des grands fonds. Demande qui a été portée par une entreprise canadienne et étudiée du 10 au 29 juillet par l'AIFM à Kingston. Cette aberration, rendue possible par une faille dans les procédures de l'AIFM, intervient alors que les négociations pour encadrer ces activités n'ont pas encore abouti.



JURIDIQUE

La Justice sanctionne une fois de plus les insuffisances persistantes du sixième Programme régional de lutte contre les nitrates agricoles

Pour rappel : par le passé, notre association a déjà contesté de nombreuses fois les carences des services de l'État dans l'application des règles nationales et européennes liées à la lutte contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. Ces recours ont systématiquement conduit la justice à sanctionner ces carences.

En 2018, le sixième Programme d'action régional est signé. Censé constituer une avancée dans la prise en charge des problématiques liées aux marées vertes, il s'est avéré être en grande partie composé d'un dispositif réglementaire "bavard", dénué de tout caractère contraignant. Ce type de mesures a pourtant démontré ses limites, l'extrême sensibilité de notre territoire appelant une action administrative ferme en la matière. Nous avons ainsi décidé de soulever ces insuffisances devant le Tribunal administratif.



Ce dernier nous donna raison le 4 juin 2021, en enjoignant au préfet de Région de compléter son programme. Observant malheureusement que les compléments apportés par la préfecture consistaient davantage en la prise de mesures cosmétiques ("*tout change pour que rien ne change*"...), nous l'avons contesté, encore une fois pour insuffisance du dispositif ajouté. A noter que nous avons ici privilégié le choix de nous concentrer sur ce contentieux d'ampleur, qui nous est apparu stratégiquement plus porteur, que de nous concentrer sur les différents arrêtés ZSCE pris entre-temps par les préfectures du Finistère et des Côtes-d'Armor, pourtant tout aussi peu contraignants...

Dans un jugement rendu le 18 juillet 2023, le Tribunal donne raison à notre association et enjoint une nouvelle fois le Préfet de Région de compléter sous un délai de quatre mois ce sixième programme d'action. Le juge, constatant les insuffisances persistantes du dispositif, enjoint donc au Préfet de prendre de vraies mesures contraignantes "*d'application immédiate*", "*contrôlées dans leur exécution*" afin de prévenir les marées vertes. Il enjoint également "*l'édition de prescriptions particulières applicables sans délai aux installations classées (...) permettant une réduction effective du phénomène (...) des algues vertes*". Une victoire dont il convient certes de se féliciter, mais qui reste avant tout le signe d'un blocage : celui d'une administration, à la fois enserrée dans ses propres fers et dans ceux d'un système qu'elle ne cesse de pérenniser.

Pour les suites données à ce jugement... lire la page suivante !



AGRICULTURE & EAU

Baies à algues vertes : où en sommes-nous ?

Alors que la consultation de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées sur le futur Programme d'action régional nitrates (PAR 7) aurait dû être lancée cet été, il a été décidé de ne pas la lancer suite à la décision du tribunal administratif du 18 juillet (*lire page précédente*). L'idée est de préparer un arrêté unique portant sur toute la Bretagne avec des mesures spécifiques aux huit bassins versants à algues vertes, mais aussi à l'amont de certaines vasières à algues vertes. Ce choix implique de prendre un peu de retard, tant sur la révision régionale (PAR demandé pour le 01/01/24) que sur les mesures Algues vertes (demandées par le tribunal pour le 18/11/23).



La Dreal a rencontré Eau & Rivières le 23 août : nous avons rappelé nos positions relatives au plafonnement global de l'azote - mesure efficace déjà utilisée par le passé - et relatives aux cultures à risque, au contrôle et aux sanctions pour des valeurs élevées de résidus début drainage... Nous avons aussi rappelé que la contrôlabilité repose sur des moyens humains manifestement absents, et sur un certain nombre de points : superposition des plans d'épandage, passage de tous les dossiers d'enregistrement en autorisation, fin des « régularisations provisoires » en cas de dépassement du cheptel autorisé, une véritable approche des effets cumulés... Nous avons aussi souligné la faiblesse des mesures envisagées sur seulement quelques bassins de vasières infestées, démonstration d'insuffisance de la politique de l'État.

A noter que les échouages restent à un niveau important cette année et ont été relativement précoces...

Nicolas Forray

Une expérience des ORE en Normandie

Créée par la loi Biodiversité du 8 août 2016, et codifiée par l'article L132-3 du Code de l'Environnement, l'obligation réelle environnementale ou ORE est un outil foncier novateur particulièrement intéressant pour les propriétaires immobiliers. Il leur permet de conclure un contrat attaché au bien, d'une durée maximale de 99 ans, portant sur la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité, avec une collectivité ou un établissement publics, ou avec une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.

C'est un outil volontaire et souple mis à la disposition des acteurs en vue d'accompagner la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité. Il peut aussi être utilisé à des fins de compensation écologique. Avec deux ans de retard, un rapport gouvernemental sur ce dispositif a été publié en janvier 2021 : 4 contrats ont été signés en Normandie par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Normandie, en qualité de co-contractant. France Nature Environnement Normandie a décidé de se porter co-contractante : elle a confié à un de ses naturalistes salariés la réalisation des inventaires Faune Flore et le suivi, et à un adhérent la partie juridique (vérifications administratives, rédaction du projet d'acte...). C'est donc du « sur mesure » pour chacun des propriétaires et la signature de trois ORE a permis d'affiner le coût de l'acte notarié.

Le problème du coût pour l'association s'est rapidement posé : nous avons incité les propriétaires à adhérer et à effectuer des dons pour la réalisation des inventaires, désormais inclus dans l'acte.

Joël Bellenfant, membre de FNE Normandie



AGRICULTURE & EAU

Méthaniseur XXL de Corcoué-sur-Logne (44) : l'agriculture de demain ?



Dimensionné en 2020 à 680 000 t/an de matières entrantes, soit pas moins de 1 863 tonnes/jour, le projet présenté à l'enquête publique en 2023 mise finalement sur 500 000 t/an... soit 1 365 t/j quand même, histoire d'encourager l'investisseur danois Nature Energy (racheté par Shell) par des perspectives de rendement en plus des subventions alléchantes !

Implanté sur 8 hectares, ce méthaniseur géant mobiliserait 210 agriculteurs, avec 8 cuves de digestats et des digesteurs de 6000 et 9500 m³, plus de 200 camions/jour sur une voirie de fait non adaptée, des volumes de cultures intermédiaires (20 % de CIVE) et de digestats considérables... et tous les autres impacts et nuisances !

Face à une mobilisation citoyenne et d'élus locaux remarquable et à plus de 1200 contributions à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable assorti de 9 réserves qui devront impérativement être levées avant le début des travaux.

Parmi elles, on relève les principales faisant écho à de nombreux avis scientifiques : respecter l'étude Méthabiosol à venir en 2024 (n°4), vérifier le bilan carbone et le bilan énergétique (n°5), renforcer les analyses et contrôles (n°7), ou encore (et pas des moindres) prendre des mesures de compensation financière ou d'acquisition des habitations situées dans un rayon de 1 km (n°3) ! C'est dire la reconnaissance de l'ampleur du préjudice, sachant que 6 M€ vont être investis sur ce projet pour le traitement des odeurs... pourtant présentées partout ailleurs comme inexistantes ! On note aussi que le « risque de création d'une ZAD en cas d'autorisation du projet » a été pointé dans les conclusions...

Les associations et collectifs locaux devront être accompagnés pour exiger la levée de toutes les réserves avant le début des travaux. **Une prochaine manifestation est prévue le 14 octobre à Corcoué... Venez nombreux !**

Jacqueline Mollé



BOCAGE

Ciné - discussion "Les agités du bocage"

Eau & Rivières et le Cîcodes proposent un ciné-discussion "Les agités du bocage", projection du film (52 min) suivie d'une discussion avec la présence d'invités du monde agricole.

A la frontière Belge, un des derniers bocages du Nord résiste encore et toujours aux producteurs de pommes de terre. Jour après jour, deux mondes se font face, convoquant tous les acteurs du monde rural (maires, parents d'élèves agriculteurs..) à réfléchir aux enjeux de santé public, de préservation des sols et du paysage et de l'avenir de l'agriculture. Partagez ce combat citoyen !



Mardi 17 octobre 2023, à partir de 20h, à la Maison des Associations Pierre Waldeck Rousseau de Quimper. Ouvert à tout public, sans inscription et gratuit.

BIODIVERSITÉ

Europe : loi de restauration de la nature, adoptée mais vidée de sa substance !

Ce texte ambitieux date de juin 2022. Il vise à restaurer les habitats et espèces dégradés par l'action humaine où par le changement climatique. Les objectifs juridiques, contraignants, concernent sept domaines spécifiques afin de restaurer 20 % des zones d'ici 2030. Aujourd'hui, 81 % des habitats sont en mauvais état écologique. Un des plus menacés est les tourbières.



Déjà rejetée par la commission agricole et la commission pêche, la commission environnement du parlement européen aurait pu rejeter cette loi en intégralité, il s'en est fallu de peu. Mais n'ayant pas le temps d'aborder tous les amendements du textes, les députés ont reporté le dossier au 27 juin.

Le 27 juin dernier, le texte a finalement été adopté, mais le paragraphe sur les terres agricoles a entièrement disparu. De même, les objectifs chiffrés et les obligations.

La commission aura finalement été moins ambitieuse que le projet initial des états membres... La droite et l'extrême droite ayant dépensé une belle énergie pour attaquer et désinformer autour de ce texte.

Une belle occasion manquée de lutter contre la sixième extinction de masse.





FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BRETAGNE



France Nature Environnement Bretagne invite les breton-ne-s à agir contre la pollution lumineuse en participant au recensement des éclairages illégaux avec la campagne "Sentinelles de la Nuit" qui se déroule du 15 septembre au 15 octobre 2023.

La pollution lumineuse désigne l'ensemble de nuisances dues au halo produit pendant la nuit par des éclairages artificiels excessifs, multiples et prolongés.

Les éclairages en pleine nuit occasionnent :

- des perturbations pour le vivant (perte d'orientation, modification des habitats...)
- un gaspillage énergétique, alors que la sobriété est le pilier fondateur incontournable pour réussir la transition énergétique
- une perte du ciel étoilé

Pour en savoir plus sur la sobriété lumineuse, [découvrez le dossier dédié](#) par France Nature Environnement

Devenir une Sentinelle de la Nuit

Le projet participatif Sentinelles de la Nature permet aux citoyen-ne-s de localiser et signaler sur le territoire des atteintes à l'environnement dans le but de les résorber, à partir d'un site internet (sentinellesdelanature.fr) ou d'une application mobile.

Consultez [cette infographie](#) pour connaître les règles d'extinction des différents éclairages. Par exemple un éclairage illégal c'est : une vitrine après 1h du matin, un parking de supermarché 2h après sa fermeture, une église allumée toute la nuit...

Il suffit de se balader de nuit avec un appareil photo ou un téléphone et de nous signaler les points lumineux illégaux.

Participez aux évènements organisés dans le cadre de la campagne

Le webinaire de lancement : JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023, 18H - 19H30 : [Inscription au webinaire](#)

La formation Agir contre la pollution lumineuse avec Sentinelles de la Nature - spécial PUB : 2 OCTOBRE 2023, 10-17H, A RENNES, [INSCRIPTIONS](#)

Plus d'info : www.fne-bretagne.bzh/sentinellesdelanuit



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BRETAGNE

France Nature Environnement Bretagne et le festival des Vieilles Charrues

Le dernier festival des Vieilles Charrues a réuni 346 000 festivaliers du 13 au 17 juillet. France Nature Environnement Bretagne était présent sur le site, accompagné d'associations membres (Eau & Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, Des requins et des Hommes, AL LARK...). L'objectif était de sensibiliser les festivaliers aux enjeux environnementaux dans une ambiance conviviale et bon enfant.

Cette sensibilisation s'effectuait sous forme de jeu avec : une pêche aux canards sur le thème de la protection de la ressource en eau, un twister avec les animaux du sol, un quizz sur les bonnes pratiques à adopter lors d'une plongée avec les requins, une immersion en réalité virtuelle au cœur de la biodiversité marine bretonne... Situés à l'entrée du festival, le stand et les jeux ont permis d'informer le grand public sous le signe de la bonne humeur et de la fête.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Révision du Document Stratégique de Façade Maritime (DSF): les associations vent de bout.

Le Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique Manche Ouest est composé des parties prenantes dont les associations de protection de la nature représentées par Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, FNE Bretagne et FNE Pays de la Loire. Ce collectif d'associations avait voté contre le DSF de 2019 au motif que ce document d'aménagement et de protection du milieu marin faisait trop la part belle au développement économique au détriment de la protection des écosystèmes marins et de la qualité des eaux côtières.

Une révision de ce DSF NAMO va être lancée en enquête publique en 2024. Dans ce cadre, la Direction Interrégionale de la Mer propose des premières fiches thématiques qui devraient servir à informer le public dans le cadre de la consultation. Les APNE se sont concertées en début août 2023 et ont jugé que, une fois de plus, ces fiches mettaient en avant l'aspect économique sans trop se soucier de l'aspect social et des impacts environnementaux, au mépris du respect de la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin qui demande l'atteinte du bon état écologique du milieu marin côtier. Un courrier commun a donc été expédié mi-août 2023 à la DIRM avec copie aux services du Ministère de la Transition Ecologique pour se plaindre de la méthode et proposer des solutions constructives.

Jean-Yves Piriou



Erell, un nouvel alevin du pays de Brest !

Pour les 10 mois à venir, Erell Mendil sera l'éducatrice à l'environnement du Finistère nord. Erell revient à Brest, sa terre natale, après plusieurs années partagées entre Massif-central et Amérique du Sud. Son parcours : BPJEPS Education à l'environnement et au développement durable en 2018, CPIE Clermont-Dôme, EEDF (association de scoutisme laïque). Après une pause de deux ans en Amérique latine, elle est revenue en Auvergne pour travailler dans le service Éducation à l'environnement d'une collectivité territoriale.

Erell baigne dans l'animation depuis 2015, souvent pas très loin de l'eau avec une devise " Pas de panique à bord, le fun et la nature d'abord !



Tempête bactériologique aux Glénan !

Grand titre dans les journaux le 8 août 2023 : quatre plages sont interdites de baignade aux Glénan pour cause de pollution bactériologique.

Incompréhension. Stupeur. Pas de rejet de station d'épuration, toilettes sèches, assainissements individuels récents, surfaces imperméabilisées minimales. Des oiseaux certes, mais toute l'année.

Oui, mais la fréquentation des bateaux de plaisance, c'est quelque chose. Des dizaines tous les jours et savez-vous que 90 % des bateaux de plaisance ne sont pas équipés de dispositif de récupération des eaux grises ou noires... Ce n'est que depuis le 1er janvier 2008 que la réglementation impose de tels dispositifs sur les nouveaux bateaux de plaisance. En général, les déjections produites à bord tombent au fond. Il n'y a pas beaucoup d'agitation dans l'archipel l'été. Sauf que cette année, il y a eu Patricia. Patricia, cette tempête passée rageusement le 5 août. Les bateaux étaient partis. Mais les vagues se sont chargées de remuer efficacement les fonds peu profonds, de mettre en suspension, de disperser la m...

Cet incident souligne la nécessité de sensibiliser les plaisanciers aux règles applicables en matière de rejets. De rappeler la nécessité d'aller vider ses eaux sales vers les dispositifs de pompage existants.

Et de s'interroger sur ce qui se passe dans les grands ports de plaisance, où l'occupation des bateaux la journée ou la nuit, à poste fixe, n'est pas rare. Si l'utilisation comme logement (occupation plus d'un mois) est prévue, je n'ai pas lu dans les règlements consultés de spécification sur les eaux rejetées...

Certes, Patricia n'agitera guère les eaux du port. Mais ça laisse imaginer ce qui s'accumule sous les pontons.

Nicolas Forray

SAGE Bas Léon : les manques de démocratie et d'ambition perdurent

Un nouveau contrat territorial 2023-2025 a été signé cet été par les financeurs (Agence de l'Eau, Région, Département du Finistère et les 3 communautés de communes Iroise, Abers et Lesneven) et le Syndicat des Eaux du Bas-Léon qui porte le SAGE. Alors que des commissions élargies avaient été invitées à discuter depuis un an, la Commission Locale de l'Eau du Bas-Léon n'a pas eu à donner son avis sur le document final et beaucoup de ses membres (dont les associations) n'ont même pas été avertis de cette signature.

Depuis longtemps, les élus de ce territoire feignent de consulter mais mènent une politique de l'eau à leur convenance, qui consiste surtout à mener des études, des suivis, des animations (qui coûtent) au lieu de s'attaquer aux véritables problèmes essentiellement dus au modèle agricole intensif du territoire.

Jean-Yves Piriou, qui représente les APNE au bureau de la CLE du SAGE s'est plaint dans les médias : « On constate un manque d'ambition, de l'inertie et des freins. La baie de Guisseny est encore saturée d'algues vertes, de nombreuses plages sont fermées pour cause de pollution bactériologique, les eaux dites potables sont contaminées par des résidus de pesticides, des captages sont mal protégés, les pollutions accidentelles des cours d'eau sont encore trop nombreuses ...De plus l'été sec de 2022 a montré la vulnérabilité du Bas-Léon en quantité d'eau ».

Encore heureux que le représentant de l'Agence de l'Eau ait osé signaler que le territoire est « encore en dessous des objectifs » (de la DCE et du SDAGE). Pour les APNE, il en est même très loin...

Guingamp : des stations d'épuration remplacées... bientôt

Le cours moyen du Trieux reçoit les rejets des équipements épuratoires de l'agglomération guingampaise : station de Grâce qui traite les effluents industriels (environ 80 000 équivalents habitants), station de Pont-Ezer à Plouisy qui traite les effluents domestiques de l'agglomération (environ 20 000 équivalents habitants), station de Pabu qui traite les rejets de 650 habitants et les déverse dans le Frouit.

Cette concentration de rejets, à laquelle s'ajoute la très mauvaise qualité des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, est à l'origine d'une qualité très moyenne du Trieux à l'aval de Guingamp. Ces dernières semaines, la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Argoat Trégor Goëlo a eu l'occasion de faire le point sur cette problématique récurrente.

Le 26 juin 2023, à la demande de la DDTM, la CLE a étudié le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Plouisy destinée à remplacer l'actuelle station de Pont-Ezer. Sa capacité sera de 29 000 équivalents habitants, et un bassin d'orage de 2850 m³ permettra de tamponner les débits entrants en période pluvieuse et de limiter les déversements actuels. Au cours des débats, notre représentant à la CLE G. HUET a fait observer que l'acceptabilité du Trieux à recevoir d'autres rejets que ceux de la future station était nulle. En pensant évidemment au projet XXL d'usine à saumons, il a demandé que la CLE en prenne acte et le fasse savoir au Préfet.

L'avis favorable rendu par la CLE a intégré cette demande soulignant que le projet de nouvelle station « limite de fait toute nouvelle possibilité de rejet dans le Trieux à l'aval de Guingamp ». À bon entendeur, salut !

Courant juillet, un riverain du Frouit alertait la presse sur les fréquents déversements de boues par la station d'épuration de Pabu. Déjà l'an dernier, de semblables rejets s'étaient produits, et Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) qui gère l'assainissement avait rassuré en indiquant que les mesures nécessaires avaient été prises...

Membre du bureau de la CLE, notre représentant a donc demandé au président de la CLE d'organiser en urgence une réunion pour connaître l'origine des dysfonctionnements et les mesures à mettre en œuvre. La réunion a eu lieu le 28 juillet 2023 en présence de tous les acteurs concernés. Première surprise, l'incident de pollution n'a pas fait l'objet, comme l'impose pourtant la réglementation, d'une information de la DDTM. Seconde information, aucune mesure préventive particulière n'est mise en place pour empêcher les déversements de boues, liés à la surcharge hydraulique de la station affermée à SUEZ-Lyonnaise des eaux. La rénovation de la station, en projet depuis plusieurs années, se heurte au refus de vente d'un terrain de quelques centaines de m² par un propriétaire peu conciliant. Et le projet traîne.

En rappelant qu'une mise en demeure préfectorale avait été adressée à GPA pour réaliser cette station avant avril 2023, Gilles Huet a exigé et obtenu que des mesures complémentaires de prévention des rejets de boues et de suivi de la station soient imposées à l'exploitant par un acte administratif officiel. Dans l'attente de la mise en service de la nouvelle station. C'est le minimum indispensable pour protéger le Frouit et le Trieux.

Ces deux épisodes montrent que les Commissions Locales de l'Eau peuvent être des structures permettant de faire progresser la lutte contre les pollutions. Nos représentants bénévoles ne doivent pas hésiter à les solliciter et les faire intervenir. C'est là toute la raison de notre participation à ces instances !

L'extension de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Sept-Iles

L'inauguration de l'extension de la RNN a eu lieu le 25 août au palais des congrès de Perros-Guirec suite au décret ministériel signé le 19 juillet dernier.

L'inauguration a donné lieu aux prises de parole d'Erven Léon, Maire de Perros-Guirec, Agnès Langevine, Présidente du Conservatoire du Littoral, Allain Bougrain-Dubourg Président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Sarah El Haïry Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, Hervé Berville, Secrétaire d'État chargé de la Mer et Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

La réserve a été créée en 1912 sous l'appellation de Site naturel protégé et elle est administrée depuis cette date par la LPO. Elle a été classée réserve naturelle nationale en 1976. En 1993, le Conservatoire du littoral est devenu propriétaire de l'île aux Moines, seule île de l'archipel dont l'accès est autorisé en permanence.

Avec ce décret, la surface de réserve passe de 280 à 19 700 hectares, y compris 240 ha d'estran et un doublement des terres émergées qui atteignent 80 ha avec l'île Tomé et le plateau des Triagoz. La réserve devient la plus grande de France sur le continent et la deuxième de France métropolitaine après les Bouches de Bonifacio.

Le projet d'extension avait rencontré une forte opposition des acteurs économiques et de certains plaisanciers à cause essentiellement de la zone de quiétude qui constitue une zone de protection renforcée de 130 ha autour de l'île Rouzic. Cette zone de quiétude est désormais interdite à tout usager du 1er avril au 31 août. Eau & Rivières de Bretagne avait participé à l'enquête publique qui avait reçu plus de 18 000 contributions témoignant de la vivacité des débats.

Quelques chiffres et quelques informations sur la réserve :

- 11 espèces d'oiseaux nicheurs.
- Quasi-totalité des populations françaises de macareux moine et de fous de Bassan. Cette colonie (unique en France) a été frappée en 2022 par une épidémie de grippe aviaire hautement pathogène qui a décimé la moitié de la population.
- Premier site de naissance de phoques gris en France.
- Présence de marsouins, de dauphins communs et de requins taupes.
- Un millier d'espèces sous-marines animales et végétales recensées.
- 122 espèces végétales sur les îles.

Deux points restent en suspens qui réclament la vigilance de notre association :

- La concrétisation des moyens promis par les autorités en ce qui concernent les effectifs de la LPO (qui devraient être doublés) et les outils de contrôle.
- La gouvernance qui n'est pas encore déterminée et sur laquelle les acteurs économiques (comité départemental des pêches et sociétés de vedettes à passagers en particulier) tiennent à se positionner.



Francis Nativel



Un été chaud bouillant au Centre Régional d'Initiation à la Rivière (Crir)

L'été n'est jamais une sinécure au Crir avec une multitude d'activités et une partie de l'équipe en congés. En juillet-août nous avons :

- . Accueilli des groupes en séjours mais aussi des groupes sous tente au camping de Callac ;
- . Organisé une trentaine de sorties nature ;
- . Organisé une cinquantaine d'animation sports et nature ;
- . Présenté l'exposition économie d'eau sur une vingtaine de date sur le Trégor ;
- . Animé tous les jours l'aquarium des curieux de nature ;
- . Organisé et animé la fête des sports de nature et de la mare en partenariat avec la ville de Guingamp.



Gros succès des animations familles

Que ce soit pour des animations nature ou des animations mélangeant la pratique d'un sports de plein air et la découverte des milieux, nous avons proposé près de 80 dates d'animations au cours de l'été qui ont permis de sensibiliser 1251 personnes (351 pour les sorties nature et 900 pour les animations de la station sports). La presse locale a fortement relayé nos actions avec plus d'une trentaine d'articles de presse.

La fête des sports de nature et de la mare

Entre 300 et 350 personnes sont venues participer aux activités que nous avons organisées le 10 août dernier dans le jardin public de Guingamp avec au programme une chasse au trésor sur la mare, un memory mare, des expositions sur les amphibiens de Bretagne, du tir à l'arc, de l'escalade, un parcours VTT et de la slackline.



Camille Guillou rejoint l'équipe d'Eau & Rivières

Fraichement arrivée à l'antenne de Belle-Isle-en-Terre ! Je serai parmi vous jusqu'à fin juin en tant qu'éducatrice à l'environnement. Je viens des Côtes d'Armor et je suis ravie de vous rejoindre et de revenir dans mon département d'origine. Et oui, j'ai fait tous les départements bretons ces dernières années. D'abord pour réaliser un an de fac de bio à Rennes, ensuite un BTS GPN dans le Finistère. Puis un service civique à Bretagne Vivante à Brest pour une mission autour du réseau des réserves naturelles. Et enfin dernièrement, j'avais migré dans le Morbihan (très très loin n'est-ce pas) à l'école de la Nature du Parc de Branféré où j'étais éducatrice à l'environnement. J'espère vous rencontrer rapidement !

L'aquarium des curieux de nature ne déteste pas la pluie !

Vous avez dit été pourri !!! Pas vraiment pour les fréquentations de l'aquarium. Le mauvais temps a attiré 788 visiteurs en juillet et 876 en août. A ces chiffres viendront s'ajouter les centres de loisirs et les groupes. L'aquarium est un lieu refuge où certains sont venus découvrir la faune et la flore de nos cours d'eau mais ont aussi pu bénéficier d'un endroit abrité et frais.

L'exposition H2O de l'espace des sciences de Rennes a beaucoup plu cet été, notamment l'espace interactif. (David Guégan)



1200 personnes de sensibilisées aux économies d'eau

Notre maison des économies d'eau a circulé tout l'été sur le Trégor, en Côtes d'Armor et en Finistère. Deux conventions ont été passées :

- la plus importante avec Lannion Trégor Communauté (LTC) qui nous a permis de présenter notre exposition à 20 reprises, sur les communes de Lannion, Tréguier, Perros-Guirec, Trébeurden, etc... Près de 1000 personnes ont été sensibilisées lors de ces 20 présentations.
- l'autre convention a été passée avec Morlaix Communauté, qui nous a permis de sensibiliser plus de 200 personnes dans le cadre du marché nocturne de Locquéholé.



Il s'avère que ce type d'interventions, couramment appelées "Maraudage", est très intéressant car il permet de sensibiliser un public pas forcément mobilisé par les questions en lien avec l'environnement au sens large, et avec la problématique des économies d'eau en particulier. Présenter une exposition de ce type dans des endroits fréquentés par le grand public a donc du sens : plages, parkings de grandes surfaces, fêtes de village, événements, marchés, etc... (Bruno Coquin)

Vingtième Fête du jardinage et de l'agriculture

Et oui 20 ans déjà ! Les bénévoles chargés de l'organisation de la fête du jardinage et de l'agriculture se sont retrouvés fin août pour jeter les bases de la prochaine édition qui se tiendra le dimanche 12 mai... Notez la date sur vos agendas ! La commission se réunit à nouveau le lundi 9 octobre à 14h au CRIR pour avancer sur les conférences et sur les ateliers. N'hésitez pas à rejoindre le groupe (4 réunions/an). Contact vincent.lefebvre@eau-et-rivieres.org

Repas conviviaux au CRIR pour fêter la fin d'un printemps bien chargé et pour la commission jardin

Les bénévoles et l'équipe du CRIR se sont donné rendez-vous fin juin pour une petite soirée festive et un concert improvisé. Bruno au fourneau nous a concocté un super repas et les musiciens de l'équipe nous ont fait entendre leurs talents cachés.

Les bénévoles ont remis le couvert début septembre autour de la commission fête du jardin. Belles ambiances amicales... à refaire !

Anne Marie Pichon



A Elven, une sortie en bout de champ

Grâce à l'organisation de Bernard Conan, agriculteur à la retraite, adhérent de l'association et stagiaire du programme Ambassadeur de 2022 en Morbihan, une visite de ferme a pu être proposée aux adhérents.

Objectifs : rencontrer et échanger avec un agriculteur en élevage laitier bio, comprendre sa conduite d'exploitation et connaître le dispositif crédit carbone. L'ambiance était franchement très cordiale et l'accueil de Ludovic très chaleureux. Tout en herbager (les vaches ne sont rentrées que deux mois l'hiver), son cheptel compte 60 vaches pour 80 hectares.

On a même observé une parcelle en maïs bio qui ferait rougir les conventionnels et le bocage est central dans la démarche de l'exploitant.

Le dispositif du crédit carbone est encore à explorer. Si bien entendu la démarche est louable, le fonctionnement et les effets induits restent à comprendre. L'exploitant est très ouvert à nos prochaines questions et à nous présenter à nouveau tous les documents.

Un grand merci à Bernard et à Ludovic.



Groix | Ciné débat Algues Vertes, un beau succès

Le film crève l'écran et cela s'est confirmé à Groix dans le mythique Cinéma des Familles. Salle comble et échanges avec le public très intéressants. L'occasion d'approfondir le sujet en rebondissant sur le film. L'île et ses habitants nous sollicitent à nouveau pour une conférence sur l'eau, le samedi 16 septembre. Outre un accueil très chaleureux, le renforcement de nos liens avec les îles est pertinent et souhaitable pour notre association.

Pierre Loisel



Une rentrée "partenaire" en perspective

En partenariat avec l'association Clim'actions et soutenue par Golfe Vannes Morbihan Agglomération, Eau & Rivières de Bretagne débutera une nouvelle expérimentation dès septembre 2023 dans deux écoles du territoire vannetais. L'innovant programme pédagogique "Paysage breton et climat" sensibilisera les écoliers aux enjeux liés au bocage : cycle de l'eau, rôle et fonctions du bocage, corridors écologiques et biodiversité.

Un programme très complet qui pourrait grandir jusqu'au collège... A suivre!

Les animations d'été à Pont-Scorff

L'heure de la rentrée a sonné, et nous avons pris le chemin de l'école... Mais cet été à Pont-Scorff, il y a eu la saison estivale !

Malgré une météo humide, le public était au rendez-vous pour découvrir les trésors de la nature au bord de la rivière du Scorff. Il y en avait pour tous les goûts : cinéma plein air, biodiversité de la rivière, la vie des amphibiens...

A l'année prochaine !





Un élevage industriel de vaches laitières avec vue sur le mont Saint-Michel

Au cours de l'été une consultation n'aura pas manqué d'alerter les bénévoles du nord de l'Ille-et-Vilaine. Il s'agit d'une exploitation laitière située sur la commune de Roz-landrieux, à proximité du mont-Saint-Michel. Mise en demeure depuis 2021 suite à la constatation par les services de l'état d'un nombre anormalement élevé d'animaux sur son site d'exploitation. Alors qu'elle dispose d'un agrément pour 120 vaches laitières, ses récentes déclarations de flux d'azote indiquaient « un nombre de vaches laitières de 325 animaux ». Or au lieu de revenir à 120 animaux, les exploitants ont décidé de demander une nouvelle augmentation de leur cheptel pour au final un élevage de... 390 vaches laitières !

Outre la taille industrielle de l'élevage et que les animaux soient la majorité du temps dans les bâtiments (environ 10 mois de l'année dont une grande partie sur des logettes), l'association alerte sur plusieurs points dont le fait que le site de l'exploitation touche une zone Natura 2000, qu'un cours d'eau soit présent à 35 m des bâtiments, qu'il entraîne une importante consommation d'eau (plus de 10 000 m³) ou bien encore que son plan d'épandage intersecte sur un quart de sa surface la même zone Natura 2000 et un périmètre Ramsar. Une contribution a été déposée pour alerter sur ces différents points et la délégation sera attentive à l'évolution de la situation.

Lire la contribution de la délégation

Aura-t-on bientôt un SAGE ambitieux pour la Vilaine ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est le document de planification qui vise à atteindre des objectifs de bon état pour la ressource en eau à l'échelle d'un bassin-versant cohérent. La Vilaine dont le bassin versant s'étend sur près de 11 000 km² est géré par un SAGE signé en 2015 après d'après négociations dues notamment à l'ajout par le préfet d'exceptions à la destruction des zones humides - afin de permettre le projet de Notre-Dame-des-Landes - en contradiction avec l'avis des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE). En plus de ce mauvais départ, il montre rapidement d'importantes lacunes (problématiques quantitatives et climatiques absentes...) et ce alors que la situation de la Vilaine est particulièrement sensible, seulement 8 % de ses cours d'eau sont en bon état. En février 2022, la CLE du SAGE acte donc de ces insuffisances et décide de le réviser afin, cette fois, de disposer d'un document à la hauteur des enjeux du territoire. 18 mois plus tard comment les travaux ont-ils avancé et les ambitions initiales sont-elles toujours d'actualité ?



Les premières étapes ont été franchies avec la validation de l'état des lieux et du diagnostic. L'État des lieux qui a permis de confirmer la grande fragilité du territoire tant sur les thématiques qualitatives que quantitatives. Les membres de la CLE se penchent aujourd'hui sur les différents scénarios. Pour l'instant les travaux se déroulent dans une ambiance relativement constructive, malgré la pression de plusieurs acteurs pour en limiter les ambitions.

En parallèle, il est organisé une concertation qui se déroule depuis le début de l'année et continuera pendant encore plusieurs mois. Les membres de la CLE avait réclamé que celle-ci puisse mobiliser le plus largement possible. Pour y répondre il a été prévu l'organisation d'une large enquête en ligne, des ateliers géographiques et une soirée festive. Cette consultation est toujours en cours et il est donc encore difficile d'en évaluer l'intérêt mais il nous semble pertinent de voir les citoyens être enfin associés plus largement à ces réflexions. Néanmoins nous restons prudents car il reste encore plusieurs phases importantes avant d'avoir un document ambitieux et nous invitons les adhérents à se mobiliser dans cette consultation afin de faire entendre la voix de la nature.

Pauline Pennober



Côtes d'Armor | De pierre et d'eau, les lavoirs restaurés à Plaintel

L'association Lavoirs et fontaines participe à la sauvegarde du petit patrimoine et à la préservation de la biodiversité. Depuis 2019, les bénévoles restaurent les lavoirs et fontaines et améliorent leur fonctionnement hydraulique. À l'occasion des journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre prochain, 4 circuits de découverte seront proposés ; des visites guidées des lavoirs et fontaines avec la présentation :

- de la nature des travaux réalisés pour sauvegarder le bâti et restaurer le fonctionnement hydraulique du lavoir et de sa fontaine ;
- des enjeux écologiques pour la faune et la flore aquatique qui s'y développent (depuis la fin de l'usage domestique de ces ouvrages).



Samedi 16 septembre :

Circuit 1, 9h30-12h, rdv à l'aire de covoiturage de Plaintel "Les Garennes d'en haut".

Circuit 2, 14h-17h, rdv sur la zone de stationnement près du lavoir de la Ville Gruelle.

Dimanche 17 septembre :

Circuit 3, 9h30-12h, rdv sur le parking de la médiathèque de Plaintel.

Circuit 4, 14h-17h, rdv sur la parking de la mairie de Plaintel.

Chaque demi-journée peut être réalisée indépendamment, un pique-nique tiré du sac sera partagé chaque midi (démarche zéro déchets : s'équiper de son verre → Apéritif offert par la commune le midi)

Équipement : chaussures de randonnées, vêtements de protection pour la pluie et le soleil // circuits non accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes

Réservations obligatoires par téléphone au 06.25.93.05.71 (Lavoirs et fontaines@gmail.com)

Finistère | Marathon du cochon en Bas Léon

Tout au long de l'été, les membres du collectif "Stoppons l'extension" dont fait partie Eau et rivières de Bretagne, se sont relayés pour informer le public des conséquences de l'élevage intensif sur notre santé et notre environnement et notamment la pollution des eaux de baignade.

Ce marathon du cochon - en plein air ! - s'est terminé à la Chapelle Saint-Sansom, emblème de la commune de Landunvez, concurrencé par les tours de la "cathédrale" Avel Vor, un an jour pour jour après la marche funèbre d'hommage au territoire, au cours de laquelle avaient été symboliquement enterrés l'eau, la santé, l'agriculture paysanne, la justice et la démocratie, en présence de plus de 500 personnes, pour demander au préfet de ne pas régulariser l'extension d'Avel Vor à Landunvez, invalidée par deux fois par la justice administrative.

[Plus de photos et d'infos sur ce marathon](#)





Loire-Atlantique | Péril sur l'eau dans la vallée du Don

A Guéméné-Penfao un projet vient menacer la ressource en eau. En effet, l'ancienne carrière du Tahun est en cours de réouverture après avoir été laissée à la nature pendant 35 ans. Le site s'est enrichi et l'on y trouvait encore il y a quelques jours des centaines d'orchidées, de nombreux reptiles et plusieurs couples d'engoulevents.

Mais un arrêté préfectoral a autorisé, le 6 juillet dernier, la ré-ouverture du site avec l'exploitation de granulats de grès pour 15 ans soit un total 2 610 000 tonnes et plus inquiétant encore cet arrêté autorise sur site l'enfouissement de déchets inertes du bâtiment pour un total de 280 000 tonnes. Une autorisation qui pourra en plus être renouvelée. Les déchets proviennent d'un rayon de 50 km, les villes de Nantes et Rennes sont concernées.



Notre association s'est créée en opposition au projet. Pour nous, le plus gros danger c'est l'assèchement des sources (la colline du Tahun est un véritable château d'eau naturel) et la pollution définitive de l'aquifère pour les générations futures, sans compter par conséquent la pollution du Don qui coule à 500 mètres du site d'excavation. Une procédure de recours contentieux a été initiée pour essayer de stopper ce projet qui va également induire un trafic de camions inadapté aux petites routes et qui va rendre cette zone de tourisme doux inhospitalière. La Chapelle des Lieux Saints, la voie Romaine du château de Pont Veix et le site de Juzet sont très proches. Le collectif remercie ERB d'être à ses côtés pour stopper ce projet d'un autre âge.

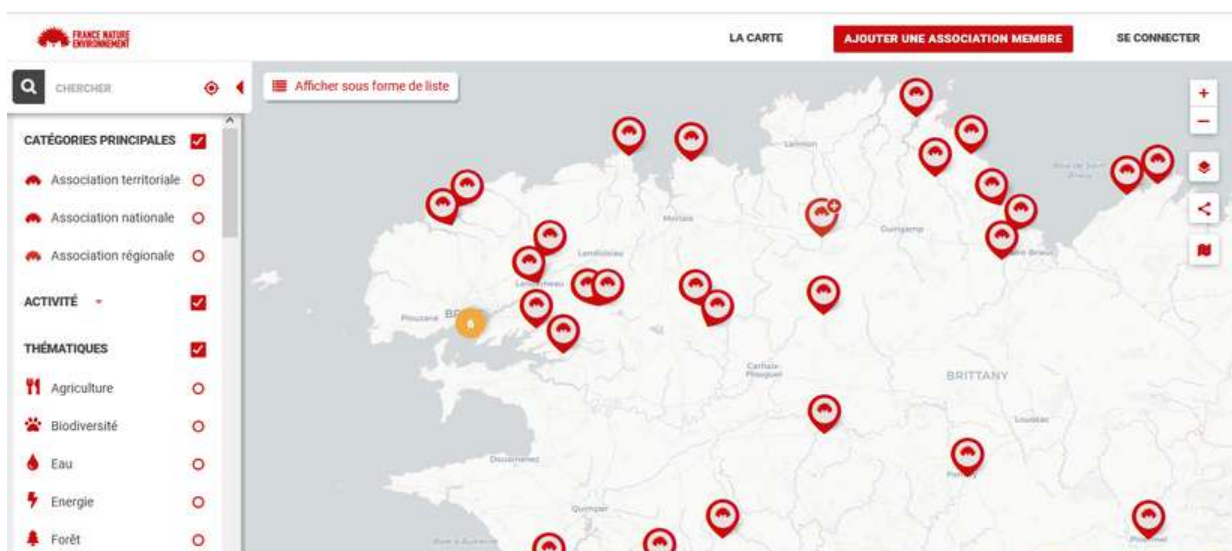
Le collectif carrière Tahun

Une carte des associations membres de FNE

Les associations membres d'Eau & Rivières sont, de fait, membre de FNE Bretagne et de FNE au niveau national. Elles sont désormais réunies sur une carte, qui montre l'ampleur de notre fédération.

Il est possible d'y accéder en suivant ce lien : fneasso.gogocarto.fr

Chaque association peut modifier sa fiche, ses informations ou encore renseigner son site internet.



PARTAGEZ VOS COUPS DE CŒUR LECTURE, CINÉ, CONFÉRENCES...

Remontons la Marne avec Jean-Paul Kauffmann

La Marne est la plus longue rivière de France. A la fin d'un été très chaud, Jean-Paul Kauffmann commence à la remonter à pied vers sa source. Une marche à l'Est, lestée de connaissances historiques et de lectures, pour explorer un fragment méconnu de la France.

Au fil de l'eau, le récit déroule de larges panoramas, des descriptions fines de la rivière et des portraits nés de rencontres. L'écrivain œnologue fait ainsi le portrait du Champagne, l'écrivain habité par le passé lui rend sa profondeur tragique, l'homme soucieux de la France se laisse toucher par la grâce des territoires délaissés, vus comme des poches de résistance.

Sur la rivière elle-même, il n'écrit pas en naturaliste mais tantôt en géographe attentif aux entreprises humaines, tantôt en poète du vivant le plus sensible : courant, remous, odeurs d'eau. Le suivre sur ces berges est un bonheur.

Conseillé pour vous par Sylvie Koller, adhérente.

Jean-Paul Kauffmann. *Remonter la Marne*. Fayard, 2013, 264p, 19,50 euros. Republié en 2023 dans la collection Bouquins avec d'autres écrits de l'auteur, sous le titre Zones limites.

**Alexandre de Humboldt, l'eau et le feu de Gilles Fumey**

Gilles Fumey est géographe, professeur à l'université Paris-Sorbonne et chercheur à l'institut des Sciences de la communication du CNRS.

Son livre relate le voyage qu'Alexandre de Humboldt géologue et Aimé Bonpland, botaniste ont réalisé aux Amériques de 1799 à 1804. Partis de La Corogne, ils débarquent à Caracas, explorent en 10 mois, en parcourant 2500 km à pied et à pirogue, une partie du bassin de l'Orénoque tout en collectant 20 000 spécimens botaniques. Puis ils rejoignent Cuba avant de rallier Bogota. Ils passent 12 mois en altitude dans les Andes à sillonner montagnes et volcans. Ils vont effectuer l'ascension du Chimborazo jusqu'à 5877 m d'altitude. Leur expédition est la première à parvenir à ce qui était considéré à l'époque comme le point le plus élevé de la Terre. Leur séjour en Colombie, Equateur et Pérou a été l'occasion de faire des relevés géographiques et de prélever des échantillons. Ils rejoignent ensuite le Mexique par bateau en étudiant le courant froid qui longe la côte du Pacifique du sud au nord (qui portera le nom de Humboldt), puis rentrent en Europe en passant par Washington où ils rencontrent Thomas Jefferson, président des Etats-Unis.

Humboldt, abolitionniste convaincu et animé d'une foi inébranlable dans le progrès humain, a éveillé l'intérêt de ses contemporains pour la connaissance scientifique. Ses travaux ont jeté les bases de la climatologie, de l'océanographie, de l'anthropologie, de la biogéographie et de la vulcanologie. Pour l'auteur, il a apporté une nouvelle vision du monde et peut être considéré comme un des pères de l'écologie.

Conseillé pour vous par Francis Nativel

Alexandre de Humboldt, l'eau et le feu de Gilles Fumey. Double ligne, 140 pages, 19 €.





FORMATION

Mardi 10 octobre 2023 : La gestion des cours d'eau : réparer les rivières ! Restaurer les rivières : le mardi 10 octobre 2023 à Pacé (35), avec sortie terrain et interventions de Florian Guerineau de la fédération de pêche 35, Christophe Piscart de l'université de Rennes et Michel Fournier de l'université de Clermont

Réservation obligatoire :

anouck.bonjean@eau-et-rivieres.org

RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

Jeudi 14 septembre : baie de Saint-Brieuc, grande salle du Comité d'animation de Robien, Saint-Brieuc de 18h à 20h

Jeudi 28 septembre : Trégor, Espace Sainte-Anne, Lannion de 18h à 20h

BIENVENUE À EAU & RIVIÈRES !

Vous êtes nouvelle ou nouveau au sein de notre association ? Ou bien vous n'avez jamais pris le temps de découvrir comment fonctionne Eau & Rivières ? Alors nos réunions de bienvenue sont faites pour vous : nous vous expliquons l'histoire, les missions, l'organigramme des équipes... et nous vous guidons vers les groupes qui pourraient vous intéresser.

Les lundis 11 septembre et 11 décembre.

Lundi 9 octobre : réunion départementale du Morbihan

Mardi 3 octobre : réunion des Marches de Bretagne

CINÉ-DÉBAT, FESTIVALS, CONFÉRENCES, RENCONTRES

10 septembre : web café avec Sans transition sur l'eau

11 septembre, 20h : Ciné débat, Secrets toxiques, au cinéma les Korrigans Guingamp (22).

13 septembre, 20h : Ciné débat, L'océan vu du coeur, Cinéville de Vannes à Parc Lann (56).

Du 15 au 17 septembre : festival La barre en portée, à Etel (56), stand d'Eau & Rivières.

16 septembre : Groix, pique-nique conférence sur le thème de l'eau (56).

23 septembre et 21 octobre : chantier rivière en Ille-et-Vilaine, sur le Couesnon (35).

23 septembre : Rencontres du marais, restitution de l'Atlas des Marais de Vilaine. Démonstration du site de l'atlas et organisation de nombreux ateliers.

26 septembre, 20h30 : Ciné débat, Secrets toxiques, au cinéma de Paimpol (22).

Du 26 septembre au 1er octobre : Fête de la Bio du Pays de Lorient, animations, conférences-débats, ramassage d'œufs, visite de trois jardins partagés à Lanester, spectacle culinaire, projection de films (56)...

30 septembre : chantier rivière sur l'Inam (56), à Lanvénehen.

7 octobre : festival Enchanté, à Saint-Avé, BD concert algues vertes.

10 octobre : Rencontres pour la planète, à Paris. Eau & Rivières présente ses atlas culturels.

retrouvez
ces événements
sur l'agenda
de notre site

SORTIES NATURE

Samedi 16 septembre : Le temps de la mare, rando mare à Brest. Une mare dans mon jardin, quelle charge de travail? - anouck.bonjean@eau-et-rivieres.org

Samedi 30 septembre : Le temps de la mare, rando mare à Brest. Une mare dans mon jardin, comment s'y mettre? - anouck.bonjean@eau-et-rivieres.org

Samedi 14 octobre : Le temps de la mare, café barbotte à Brest. Une mare dans mon jardin, relation avec le potager- anouck.bonjean@eau-et-rivieres.org

Samedi 25 novembre : Le temps de la mare, café barbotte à Brest. Une mare dans mon jardin, relation avec le potager- anouck.bonjean@eau-et-rivieres.org

Adhérez !

Vous n'avez pas encore ré-adhéré pour 2023. Plusieurs options s'offrent à vous :

- [en ligne sur Assoconnect](#)
- par chèque à adresser à Eau & Rivières de Bretagne, 2 rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre
- par virement bancaire, contactez-nous pour en savoir plus

Si vous souhaitez modifier vos informations, savoir si vous devez réadhérer... vous pouvez contacter notre secrétaire Valérie Cirode : valerie.cirode@eau-et-rivieres.org

LE JEU - AR C'HOARI

Pour remporter la BD enquête "Bébés sans bras : un déni sanitaire", répondez le plus rapidement à cette question !

Quelles rivières bretonnes ont désormais leurs atlas ?

Envoyez vite votre réponse à communication@eau-et-rivieres.org

Votre cadeau

Entre 2009 et 2014, dans des périmètres restreints, plusieurs enfants sont nés sans bras ou sans doigts. Les autorités sanitaires ont-elles réellement tout mis en œuvre pour connaître les causes de ces malformations ? "Bébés sans bras, un déni sanitaire" est un travail journalistique réalisé à quatre mains. Mélanie Déchalotte et Pierrick Juin ont voulu parler de cette affaire qui a fait couler de l'encre en 2018 et qui, peu à peu, a disparu des radars. Pierre Loisel, d'Eau & Rivières de Bretagne est interviewé dans cette BD qui met en avant plusieurs hypothèses sur ces cas de malformations.



Eog paraît tous les deux mois. Le prochain vous parviendra début novembre. Vous avez une idée d'article ? Vous êtes une association membre et souhaitez communiquer sur une action, un événement ? Vous souhaitez nous adresser un conseil, une critique ? N'hésitez pas à contacter notre chargée de com'. [Contact : communication@eau-et-rivieres.org](mailto:communication@eau-et-rivieres.org)

ARTICLES À TRANSMETTRE AVANT LE 3 NOVEMBRE 2023

Merci à tous les contributeurs d'Eog ainsi qu'à Brigitte pour la correction.